

ATM Mobilis EPE-SPA
Direction Générale
Division Achats Logistique et Patrimoine
Direction des Achats Administratifs et Logistique

Déclaration d'infructuosité

3.6

Conformément au règlement interne des marché en vigueur, ATM Mobilis informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis de consultation N° 13/ATM/DG/DVALP/DAAL/SDA/2025 portant sur « L'acquisition des tablettes à usage professionnel au profit des nouveaux centres de service d'ATM Mobilis », paru sur le site safqatic en date du 07/05/2025, qu'a l'issue des travaux de la commission d'évaluation des offres, la consultation en question est déclarée infructueuse.

ZAAE HOHAMED

Directeu des Achansilus

Administratifs et Logistique

27 MAI 2025